

## RD-CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2893 - JEUDI 20 AVRIL 2017



Passeports ordinaires de la RDC

## AFFAIRE PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Le procureur général  
appelé à se saisir  
du dossier

Un récent rapport de l'agence de presse Reuters a révélé que la majorité des fonds versés par les Congolais pour s'octroyer un passeport biométrique était reversée à des sociétés offshores à l'étranger. Ce que dément le gouvernement. Dans le camp de l'opposition, il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'une mafia s'est installée dans la vente des passeports en RDC. L'aile radicale du Rassemblement de l'Opposition a demandé au procureur général de la République de se saisir de ce qu'il qualifie de « scandale de détournement ».

Le gouvernement en gestation est d'ores et déjà prié d'accorder à ce dossier le bénéfice de l'urgence. « Si Bruno Tshibala est indépendant comme il le dit, qu'il le prouve en se saisissant du scandale des passeports », a déclaré Félix Tshisekedi de retour lundi à Kinshasa après un séjour à l'étranger.

Page 12

## FORMATION DU GOUVERNEMENT

Les derniers réglages  
avant la publication

Le Premier ministre est en train de mettre la dernière main sur l'équipe gouvernementale qu'il va conduire durant la transition censée déboucher sur la tenue des élections d'ici décembre 2017 conformément à ce qui a été décidé dans l'accord du 31 décembre. Le nouveau promu est en face de plusieurs équations tant il est astreint à jouer à l'équilibriste dans une configuration politique où l'option d'une cogestion du pays pendant la période charnière a été levée.

Au-delà de la difficulté résultant de l'avalanche des candidatures sur sa table, Bruno Tshibala fait également face à une autre équation, la scissiparité constatée dans le chef de certaines composantes à l'image de l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre qui a présenté deux listes séparées, compliquant un peu plus la donne.

Page 13



Bruno Tshibala

## MÉDIAS

L'Asadho  
dénonce  
l'instrumentalisation  
de la  
Radiotélévision  
nationale  
congolaise

Cette ONG de défense des droits de l'homme exhorte le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac), à ouvrir une enquête au sujet des atteintes aux droits fondamentaux reconnus aux Congolais par les instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme, dont se rendent coupables certains journalistes de ce média public.

Dans un communiqué du 19 avril 2017 signé par son président national, Mè Jean-Claude Katende, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) s'est dit très préoccupée par les menaces et paroles attentatoires à sa réputation et à celle de ses dirigeants dont les journalistes de la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC) ont fait usage lors du journal télévisé du 18 avril.

Page 12

## TRANSPORT

## Les conditions d'importation des véhicules allégées



Boulevard du 30 juin

Cette décision du Premier ministre sortant, Samy Badibanga, contresignée par les ministres des Transports, José Makila, des Finances, Henri Yav et du Commerce extérieur, Aimé Boji Sangara, est parmi les dernières prises par le précédent gouvernement en attendant la publication du gouvernement Tshibala. Selon cette décision reprise dans un décret du 4 avril 2017, les véhicules importés en RDC doivent avoir été mis en circulation « sur une période n'excédant pas vingt ans ».

Rappelons qu'en 2012, l'ancien Premier ministre Matata Ponyo avait décidé d'interdire l'importation des véhicules mis en circulation avant une période de dix ans. Il avait justifié cette mesure notamment par la volonté de lutter contre la pollution et les accidents.

Page 13

## ÉDITORIAL

## Participation

Au-delà des résultats positifs ou négatifs que les partis de la majorité comme de l'opposition obtiendront à l'issue des deux tours des prochaines élections législatives, l'enjeu majeur de ce scrutin sera la participation ou la non-participation des électeurs. Autrement dit leur présence ou leur absence dans les isolements des bureaux de vote lorsque les dates de ce grand scrutin seront connues.

De deux choses l'une en effet : ou bien le taux d'abstention sera faible et la légitimité des élus sera grande, ou bien le taux de participation sera inférieur à la moyenne du nombre de votants et leur crédibilité apparaîtra faible. Certes le régime démocratique dans lequel nous vivons ne pose pas cette règle et confère le pouvoir à celui ou celle qui l'emporte sur ses concurrents quel que soit le taux d'abstention du corps électoral, mais cela n'empêche nullement que la représentativité des élus serait fortement réduite si, par malheur, le nombre des votants s'avérait faible.

De ce qui précède ressort la certitude que tout doit être mis en œuvre aujourd'hui, alors que se prépare le scrutin, pour convaincre les électeurs et les électrices d'exercer leur droit civique lorsque l'heure aura sonné de se rendre dans les bureaux de vote. Vraie pour les pouvoirs publics qui doivent veiller à ce que la mécanique électorale soit parfaitement réglée et que tous les moyens matériels - urnes, listes électorales, bulletins de vote, registres, etc. - soient disponibles partout, sur toute l'étendue du territoire national, cette règle l'est plus encore pour les acteurs politiques - partis, formations, associations, clubs et autres - qui, de leur côté, doivent s'employer à convaincre les citoyens de voter.

Alors que le Congo, notre Congo, doit résoudre les problèmes complexes générés par la chute brutale de ses ressources publiques et procéder à des réformes profondes de sa gouvernance publique rien ne serait plus mauvais qu'une abstention massive des électeurs lors des prochains scrutins. La meilleure manière d'éviter un tel désastre étant de faire prendre aux citoyens la mesure de l'enjeu, c'est par l'information et la communication sous toutes leurs formes que l'on peut, que l'on doit, prévenir un tel événement. Les élections législatives étant prévues pour le mois de juillet, il reste en vérité fort peu de temps pour agir dans le bon sens.

Les Dépêches de Brazzaville

## LÉGISLATIVES 2017

## Synergie pour le développement de Kintélé porte son choix sur Narcisse Ofoulou



Narcisse Ofoulou entouré de ses collaborateurs (DR)

L'association Synergie pour le développement de Kintélé (SDK), a tenu son assemblée générale constitutive le 15 avril à Kintélé. A l'issue de cette rencontre, Narcisse Ofoulou Tsamaka le président-coordonnateur de cette association, a été désigné candidat de ladite association aux élections législatives et locales dans la circonscription électorale de Kintélé.

Cinq points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette assemblée générale constitutive, parmi lesquels, l'examen et l'adoption des statuts et règlement intérieur de l'association ainsi que la mise en place d'un bu-

reau exécutif de sept membres, aux prochaines élections législatives et locales. L'association a pris la décision, conformément à ses ambitions politiques, de participer à ces échéances. Le choix a ainsi été porté à l'unanimité sur le président-coor-

**« Les participants ont souhaité que certains dirigeants de la SDK se présentent aux prochaines consultations électorales qui pointent à l'horizon. Cette proposition étant approuvée par l'assemblée générale, la candidature du président-coordonnateur de l'association a été plébiscitée aux élections législatives et locales dans la circonscription électorale de Kintélé »**

reau exécutif de sept membres, dirigé par Narcisse Ofoulou. Dans les divers, les membres de SDK ont abordé la question liée

donnateur, Narcisse Ofoulou Tsamaka pour défendre les couleurs de l'association dans la circonscription électorale

unique de Kintélé. « Les participants ont souhaité que certains dirigeants de la SDK se présentent aux prochaines consultations électorales qui pointent à l'horizon. Cette proposition étant approuvée par l'assemblée générale, la candidature du président-coordonnateur de l'association a été plébiscitée aux élections législatives et locales dans la circonscription électorale de Kintélé », relève le procès-verbal de la réunion. Les participants ont aussi élu un Comité de contrôle, de suivi et d'évaluation, présidé par Paul Ossouala, suivi de Kevine Dengué comme rapporteur. Il faut rappeler que la SDK a été créée sur les cendres du Cercle de réflexion pour le développement de Kintélé, qui menait déjà plusieurs activités dans cette nouvelle commune.

Firmin Oyé

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
ÉDITION DU SAMEDI :  
Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diao  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue

## Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhhas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## REDD+

## Les parties prenantes apportent leur contribution au processus de financement

Un atelier d'analyse entre le plan national d'investissement REDD+ et la gouvernance forestière s'est tenu le 18 avril à Brazzaville.

Organisé à l'initiative du Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme (FGDH) en consultation avec les organisations de la société civile membres des plateformes CACO REDD+ et Gestion durable des forêts (PGDF), cet atelier avait pour objet d'identifier les opportunités fournies par le plan national d'investissement REDD+ pour renforcer la gouvernance forestière et en particulier les droits des communautés forestières.

Par ailleurs, le plus important au cours de cet atelier était de susciter la participation de tous afin de tirer le maximum des avis de chacun sur la manière dont ces financements seront organisés. C'est devant les représentants des différents ONG spécifiques, le secteur privé, et des représentants de l'administration de la République du Congo que le point focal FIP/CAFI au ministère de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement, Grégoire Nkéoua, a présenté le processus FIP/CAFI qui serait, selon lui, lancé par la Banque mondiale et le gouvernement du Royaume de Norvège pour soutenir les pays dans leurs efforts de réduction des émissions issues de la déforestation, la dégradation des forêts y compris la conservation de la gestion durable des forêts et l'accroissement des stocks de carbone.

« L'un des principes majeurs de la gestion durable des forêts, c'est la gestion participative. Nous sommes plusieurs acteurs concernés ; les parlementaires, les administrations publiques, le secteur privé, la société civile, etc. C'est un processus qui a été lancé en 2015 et c'est une opportunité pour la société civile de s'approprier cette initiative en terme de concept, d'objectif global spécifique, de résultat attendu de manière que dans les jours qui viennent, la société civile participe de façon effective à la mise en œuvre de ce processus et apporte sa contribution dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies nationales REDD+ », a poursuivi Grégoire Nkéoua. De nombreuses interrogations et suggestions des participants ont trouvé là des éléments de réponse.

Cet atelier, rappelons-le, bénéficie de l'appui de Fern à travers le projet sous-régional intitulé « collaboration d'ONG en faveur des moyens de subsistance communautaires équitables et durables dans les forêts du Bassin du Congo » qui est mis en œuvre depuis avril 2016 dans cinq pays du Bassin du Congo dont la République du Congo. Il faut signaler que cet atelier s'est ouvert sous le patronage de l'administrateur général du Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme (FGDH), Maixent Agnimbat Emeka, en présence des institutions internationales ainsi que des ONG et des acteurs locaux.

Guillaume Ondzé

## PARLEMENT

## Les deux chambres adoptent la loi électorale amendée

L'Assemblée nationale et le Sénat ont respectivement adopté les 18 et 19 avril à Brazzaville le projet de loi modifiant et complétant les articles 54 alinéas 1 et 2, 67 alinéa 4 et 72 alinéa 2 de la loi du 10 décembre 2001 portant loi électorale révisée.

Cette loi fait dorénavant passer le nombre de députés à l'Assemblée nationale de 139 à 151. Par ailleurs, la création de nouveaux districts et de nouvelles communes aura aussi une répercussion sur le nombre des conseillers locaux qui passera de 860 à 1154.

Répondant à certaines préoccupations des sénateurs sur la tenue de ces élections, le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou a d'abord fait savoir que le premier tour des législatives sera couplé aux locales, avant de souligner l'incompatibilité de certains responsables de l'Etat à être candidats à ces élections.

Les deux chambres ont également adopté la loi déterminant le ressort territorial des districts de Madingou, Owando, Ewo, Sibiti, Impfondo, Djambala, Kinkala, et Oyo. Il sied de rappeler que la loi du 16 mars 2017 portant érection de certaines communautés urbaines en communes de plein exercice a largement modifié l'organisation administrative du territoire en amputant notamment l'étendue de certains districts de la superficie de ces anciennes communautés urbaines.

La même loi fixe la dénomination, le chef-lieu et le ressort territorial des circonscriptions administratives à l'exception du quartier et village.

Jean-Jacques Koubemba

## AGRICULTURE

## Vers l'amélioration des rendements des producteurs du manioc

Le manuel de procédures de mise en œuvre des microprojets de transformation et de commercialisation du manioc a été soumis à l'examen et à la validation, le 19 avril lors d'un atelier tenu à Brazzaville. L'objectif est d'apporter un soutien conséquent aux producteurs du manioc afin d'augmenter leurs rendements.

« L'ambition du gouvernement est de réduire la vulnérabilité des populations rurales à travers des appuis permettant d'accroître leurs revenus et d'améliorer leurs conditions de vie », a déclaré le conseiller à l'agriculture du ministre en charge du département, Jean Claude Elombila.

S'adressant à l'ouverture de cet atelier, il a précisé qu'un fonds d'investissement de 445.500.000 francs CFA a été mis sur pied pour financer les microprojets

de transformation et de commercialisation du manioc. La gestion de ce fonds sera assurée dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui au développement des filières agricoles (Padef).

Le financement de ces microprojets devrait permettre d'améliorer les conditions de travail des producteurs du manioc, d'augmenter leur productivité et d'améliorer la qualité de leur production.

Elaboré par Mamadou Niang, consultant international, le manuel de procédures soumis à l'examen et à la validation comporte, entre autres, les mécanismes de gestion du fonds.

« Ce manuel revêt une grande importance. Parce que nous avons travaillé depuis le Proder et le Padef n'est qu'une suite. Nous avons intensifié la production du manioc dans dix départements. Les paysans ont

augmenté leur production. Mais, il y a un problème lié à la transformation. Nous avons pensé appuyer encore ces paysans à travers une subvention », a indiqué la responsable de programme et du suivi et évaluation du Padef, Virginie Judith Ibarra.

Venues des dix départements du Congo, les parties prenantes de la filière agricole présentes à cet atelier ont salué l'initiative du Padef qui leur a permis de se réunir autour du manuel de procédures. « C'est une initiative louable. Il y a une sorte de révolution qui s'est effectuée sur le terrain. Nous sommes passés de l'exploitation de 5 à 75 hectares de manioc. Il faut une mécanisation pour mieux récolter, transformer et commercialiser les produits », a signifié Jean Pierre Bitemo, promoteur agricole à Loumou dans le département du Pool.

Christian Brice Elion

## DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

## Optimiser le potentiel de chaque mode de transport



Le ministre Hellot Matson Mampouya (au centre) / crédit photo Adiac

La première édition des journées nationales des transports (Jtransports) s'est ouverte le mercredi 19 avril à Brazzaville. Plusieurs experts, acteurs du secteur privé et dirigeants politiques vont tenter, à l'issue des panels d'échanges, de définir des pistes pour valoriser les infrastructures de transports que dispose le Congo.

Les Jtransports 2017, dont le thème s'intitule « Les conférences pour mieux comprendre les mutations de l'environnement du secteur des transports au Congo » permettront également, selon la Revue transports de BPO initiatrice de l'évènement, de sensibiliser les acteurs du secteur aux efforts consentis par le gouvernement dans ce domaine.

Le secteur des transports, - maritime, routier, aérien, ferroviaire et fluvial-, est un véritable levier du développement. Ces infrastructures permettent de booster l'ensemble de l'économie. Entre 2000 et 2015, le Congo s'est doté de près de 3000 km de routes et d'environ 9000 km de tronçons

routiers.

Le pays a aussi investi dans la modernisation et l'extension des infrastructures aéroportuaires, la promotion du transport aérien et le renforcement des capacités des services de sécurité et de sûreté de l'aviation civile.

Au niveau du transport maritime, la mise en œuvre du plan directeur 2009-2016, couplé avec le programme d'investissement prioritaire, a permis d'améliorer les capacités portuaires du pays. Grâce aux opérations de dragage d'approfondissement et les performances de traitement des conteneurs, le Port autonome de Pointe-Noire est devenu accessible aux gros navires marchands. La première journée de mercredi, même si les différents thèmes des panels portaient essentiellement sur la vision politique du gouvernement en matière des transports, les opportunités du transport maritime notamment le Port autonome de Pointe-Noire et son terminal conteneur ont été au cœur des échanges.

« Port autonome de Pointe-Noire,

port océan de l'Afrique centrale : tout sur le plan de modernisation réuni ; état des lieux des investissements, résultats et perspectives » et « Congo terminal : un exemple de réussite du partenariat public-privé dans le domaine de la gestion de parc à conteneurs... », constituent les quelques sous-thèmes des discussions.

Le directeur de cabinet du ministre des Transports, de la marine marchande et de l'aviation civile, Séraphin Hilaire Okoko, qui situait la vision du département à travers l'utilisation efficace des différents modes de transport, a rassuré que l'optimisation du potentiel de chaque mode de transport va favoriser « un réel décollage économique » du Congo. Signalons que les travaux de la première édition des Jtransports 2017 ont été lancés le mercredi par le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Hellot Matson Mampouya. Les échanges prendront fin ce jeudi.

Fiacre Kombo

Projet de Développement des Compétences pour  
L'Employabilité (PDCE)

### AVIS DE RECRUTEMENT

**D'UN SPECIALISTE EN SUIVI ET EVALUATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE).**

N°SC CI 13/04/2017/ IDA 5302-CG

#### I - Contexte général :

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale ont convenu de financer conjointement le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE), et le Gouvernement de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché pour le recrutement.

#### II - Profil du poste :

Sous la responsabilité du Coordonnateur du PDCE et en étroite collaboration avec toutes les autres structures de l'UGP, le spécialiste en suivi-évaluation est chargé de :

- Contribuer à la mise en place d'un système informatisé de suivi-évaluation (S&E) performant ;
- Contribuer à la collecte des données ;
- Contribuer à la préparation des programmes annuels d'activités, des plans d'opérations en y incorporant des indicateurs de suivi des performances pour faciliter la prise de décisions ;
- Rédiger les rapports périodiques des activités intégrant le suivi-évaluation des différentes sous-composantes du projet (avec déclinaison des indicateurs de résultat et de performance) ;
- Préparer les rapports d'activités du projet, des comités de pilotage et des missions de supervision en rassemblant toutes les informations nécessaires ;
- Former l'homologue du METPFQE, spécialiste en S&E, nommé par le METPFQE et les responsables et les cadres du METPFQE et les opérateurs du projet sur le système mise en place dans le cadre des différentes activités de collecte, de traitement,

d'analyse, de stockage, de sécurisation des données et de leur diffusion.

#### III - Qualifications, expérience, compétences et aptitudes requises :

Le spécialiste en suivi et évaluation a le profil suivant:

- Avoir un diplôme universitaire supérieur (BAC +5) en économie, statistiques, gestion.
- Avoir une expérience avérée dans la conception et la mise en œuvre de système de suivi -évaluation de projets d'investissement, de préférence dans le secteur de l'éducation ;
- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique (word, excel, power point, et autre outil informatique...).
- Une excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction.
- Avoir démontré un excellent esprit d'équipe, un grand dynamisme, et proactivité.
- Avoir travaillé dans un des pays de la sous-région, une expérience en évaluation d'impact et dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel seraient des atouts.

#### IV - Composition des dossiers de candidature :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé ;
- Copie certifiées des diplômes et attestations ;
- Les références d'au moins deux précédents employeurs (de préférence les superviseurs directs) ;

#### V - Lieu d'affectation: BRAZZAVILLE

#### VI - Statut: Contrat à durée déterminée (CDD)

#### VII - Durée du contrat: 1 an (avec possibilité de renouvellement)

#### VIII - Dépôt du dossier de candidature

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures 30 minutes à 15 heures. Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous plis fermé, au plus tard 9 mai 2017 avec mention « Avis de recrutement d'un spécialiste en suivi et évaluation du PDCE ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Unité de Gestion du Projet/PDCE  
Rue SOWETO n° 177-Ex Télévision - Quartier  
Baongo

Tél: 06 667 22 29105 551 25 52

Email : congo.pdce@yahoo.fr - Brazzaville - République du Congo

NB : seuls les candidat (e)s présélectionné (e)s seront convoqués pour les interviews. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.



## VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée  
du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassous Nguesso  
Immeuble les manguiers - Mpila  
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

## SÉCURITÉ

Les ninjas/  
nsiloulous  
toujours actifs  
dans le Pool

Une position de l'armée a été attaquée par les miliciens ninjas-nsiloulous dans le département du Pool dans la nuit du 17 au 18 avril faisant des morts et des blessés parmi les militaires. De sources concordantes, cette attaque serait intervenue peu avant l'aube dans un petit village situé près de Mayama où les miliciens de Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntouni, sont actifs depuis plusieurs mois. Le nombre de morts et de blessés n'a pas été communiqué.

Traqués par la Force publique après l'attaque qu'ils avaient menée dans les quartiers sud de Brazzaville, le 4 avril 2016, ces miliciens commettent toutes sortes d'exactions contre les populations civiles et les usagers de la route nationale numéro 1 (Brazzaville-Pointe-Noire) alors que court toujours le mandat d'arrêt décerné par le procureur de la République contre Ntouni et deux de ses acolytes.

Il y a quelques jours, deux autres ninjas avaient été présentés à la télévision nationale et témoignaient de la volonté de certains d'entre eux qui sont retranchés dans le Pool d'abandonner tout recours à la violence et de rentrer à Brazzaville.

La Rédaction

## ENTREPRENEURIAT

Une marche citoyenne pour inciter  
les jeunes à entreprendre des projets

Sur initiative du président du Conseil national de la jeunesse du Congo (CNJ-Congo), Bersol Exaucé Ngambili Ibam, plus de 1000 jeunes et femmes du quartier Jacques Opangault, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, Djiri, ont participé le 15 avril à une marche citoyenne dénommée « Elonga »

Partie du lycée Thomas-Sankara, cette marche citoyenne visait à appuyer et financer les projets des jeunes et des femmes dans le cadre des formations que le président du CNJ-Congo entend offrir aux populations de ce quartier considéré comme l'un des plus enclavés de Brazzaville. En effet, elle a permis à Bersol Exaucé Ngambili Ibam de toucher du doigt les réalités auxquelles sont confrontées les populations de cette partie de Djiri en général et les jeunes en particulier.

C'est ainsi qu'il a marqué une escale au commissariat de police de ce quartier qui héberge de nombreux bandits de Brazzaville pour s'imprégner de la situation des détenus. Les responsables de commissariat lui ont présenté plusieurs armes blanches saisies par la police entre les mains des



Bersol Exaucé Ngambili Ibam et les jeunes (DR)

« bébés noirs ». L'organisateur de cette marche citoyenne s'est également arrêté au marché pour s'enquérir des difficultés que rencontrent les vendeuses. Partout où il est passé, le président du CNJ, qui a franchi des zones quasiment impraticables à cause de l'enclavement, a lancé un message de conscientisation et de responsabilisation à la jeunesse. « Il faudrait qu'on lutte désormais pour l'indépendance des jeunes. Or, l'indépendance des jeunes passe par l'entrepreneuriat. Les formations que

nous voulons lancer viennent à point nommé, ces jeunes qui sont bandits et qui troublent l'ordre public sont quelque fois ceux qui sont traqués par l'oisiveté. L'oisiveté est la mère de tous les vices. Si nous occupons ces jeunes, vous allez constater que ces actes de banditisme ne se reproduiront plus », a indiqué Bersol Exaucé Ngambili Ibam, précisant que la formation et l'occupation des jeunes restent la clé de voûte.

Le message du président du CNJ qui a, récemment annoncé sa can-

didature aux prochaines élections législatives dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Djiri, a été favorablement accueilli par les jeunes et les femmes du quartier Jacques Opangault. « C'était une marche épanouie et responsable. Près de 1000 jeunes se sont retrouvés dans la rue pour soutenir cette initiative. « Ya mbala oyo, to Zwi mayele », les jeunes ont fait retentir cette accroche pour dire qu'ils ne se laisseront plus duper », a conclu Bersol Exaucé Ngambili Ibam.

Parfait Wilfried Douniama

## MÉDIAS

Les professionnels formés dans la production  
des émissions radiophoniques

Le conseiller politique du ministre de la communication et des médias, Régis Antoine Daho, a ouvert le 19 avril l'atelier de formation des professionnels des médias et producteurs de la radiodiffusion nationale sur le thème « production radiophonique : quel enjeu pour la nation ? » au Centre national de télédiffusion à Kombo

Cette formation est organisée du 19 au 21 avril, par le ministère de la Communication et des médias et l'ambassade de la République populaire de Chine au Congo. L'objectif général est de renforcer les capacités professionnelles des producteurs des émissions et professionnels des médias. Objectif spécifique : améliorer la qualité des émissions de Radio-Congo. Peu avant l'ouverture des travaux de l'atelier, les anciens responsables des radios notamment David Moutakala et Jean Pascal Mongo Slym ont partagé leurs expériences aux participants.

Jean Pascal Mongo Slym a souligné que l'audience de la radio dépend de la qualité des émissions qui sont produites et diffusées. Il a déploré le manque d'humilité des nouvelles recrues ; leur précipitation à passer sur les antennes sans avoir passé du temps en circuit fermé.

Selon lui, ces derniers sont exposés à plusieurs maux. A cet effet, la faute revient au ministère de la Communication à cause du manque d'initiatives.

A ce sujet, le directeur général de Radio-Congo, Modeste Elenka, a souligné

dans son mot de circonstance l'importance de cette formation. Selon lui, cette formation a été organisée pour pallier les maux que rencontrent les professionnels des médias pour donner un produit de bonne qualité aux auditeurs. « L'atelier qui porte sur le thème « Production radiophonique : quel enjeu pour la nation ? » est le premier d'une série que nous organisons », a-t-il indiqué.

Le premier conseiller à l'ambassade de Chine au Congo, Sun Chengbo a partagé sa réflexion personnelle sur le rôle à jouer par les mass médias dans les pays en voie de développement. Selon lui, ces mass médias doivent jouer un rôle de réflexion ; de sensibilisation, de rappel, de critique et de vérité. A l'ouverture de l'atelier, le conseiller politique du ministre de la Communication et des médias, Régis Antoine Daho, a indiqué que cet atelier s'inscrivait dans le cadre de la coopération entre la République du Congo et la Chine. Il a rappelé aux participants que l'audience de Radio-Congo dépend de la qualité des émissions qu'ils produisent et de la qualité de leur professionnalisme qui pourrait être la maîtrise de l'écriture ; les différentes étapes de production et la post production d'une émission.

Rappelons que pendant trois jours, les communications seront axées sur plusieurs thèmes dont la production radiophonique ; la place de la production dans une radio ; les caractéristiques d'une production : comment produire et produire pour qui ; la conception d'une émission ; les étapes d'une production radiophonique et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

## EXAMENS D'ETAT

Le ministre Anatole Collinet Makosso  
s'assure de l'évolution des programmes

À un mois et deux semaines du baccalauréat général, le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Anatole Collinet Makosso, a effectué le 19 avril à Brazzaville, une descente dans les lycées placés sous sa tutelle pour s'assurer de l'avancement du calendrier scolaire.

Dans les lycées Savorgnan De Brazza, Sébastien Mafouta, Nganga Edouard et le groupe scolaire Remo visités par le ministre, les programmes pédagogiques sont très avancés et les volumes horaires d'enseignements sont respectés.

En rapport avec le décret 96/174 du 15 avril 1996, les lycées devaient réaliser entre 26 et 27 semaines de cours équivalant à huit cent dix heures pour une année scolaire. Cependant jusqu'à la date du 20 mai 2017, les lycéens auront passé un total annuel de 28 semaines de cours.

« Avant les dates d'évaluation, nous faisons nous-mêmes le tour des écoles pour avoir un échange direct avec les enseignants, les élèves et les inspecteurs et nous assurer de l'évolution normal du programme

d'enseignement. Au terme de cette tournée, nous constatons que tout est au point pour les examens d'Etat et les autres évaluations sommatives », a indiqué le ministre Anatole Collinet Makosso. Quant aux préparatifs du baccalauréat, les lycéens se disent confiants pour affronter cet examen d'Etat. Pour finaliser les programmes annuels, certains élèves ont affirmé avoir encore deux chapitres d'histoire-géographie ou deux semaines de cours de philosophie, alors que d'autres ont trois chapitres de mathématiques, de physique-chimie ou de biologie.

Par contre, dans une déclaration médiatisée, la Coordination nationale des promoteurs des écoles privées du Congo (Conapéco) a émis son inquiétude par rapport au non-respect du calendrier scolaire. Interrogé sur le sujet, le ministre Anatole Collinet Makosso a indiqué : « L'éducation de nos enfants est une chose très sérieuse. Il n'est donc pas important pour qu'on se livre à la palabre stérile. La question est tellement sérieuse qu'il faut éviter d'entretenir la surenchère

». Et d'argumenter : « Que l'on parle du calendrier scolaire ou de la date des examens d'Etat, tout est fonction des objectifs généraux et spécifiques qui correspondent aux volumes horaires que nous avons planifiés depuis le 02 août 2016 pour toute une année et de commun accord avec tous les partenaires ».

Au 31 mai 2017, date butoir des épreuves écrites du baccalauréat, il n'y aura pas d'arguments liés au calendrier scolaire. Le ministre Anatole Collinet Makosso a également assuré l'opinion publique du fonctionnement normal de quatre lycées du département du Pool. Enfin, il a promis de faire la ronde de tous les départements pour s'assurer des conditions d'équité et d'apprentissage de tous les lycéens et collégiens.

Pour conforter cette phase des préparations aux examens d'Etat, le ministre Anatole Collinet Makosso a fait don de cent cartons de papiers rames et de cent cartons de boîtes de craie à la Direction des examens et concours (Dec) générale. Et il en fera pareil pour les autres départements du pays.

Fortuné Ibara

## PRESTATIONS SOCIALES

## Le projet « Lisungi » dans une phase tourmente

**Visant à promouvoir le bien-être des familles pauvres à travers les transferts monétaires, le projet « Lisungi » traverse une zone de turbulence. Les allocations familiales ne sont plus payées depuis plus d'une année, rendant ainsi inoffensive l'équipe du projet.**

C'est dans ce contexte d'inquiétude que s'est tenue, le 19 avril à Brazzaville, la première revue à mi-parcours du projet « Lisungi », cofinancé par le gouvernement congolais, la Banque mondiale (BM), l'Agence française de développement (AFD) et l'Unicef. En effet, sur les 10 707 ménages ciblés, seuls 3 673 ont perçu leurs allocations, soit un pourcentage 34,30%. Actuellement, les activités de ce projet se déroulent dans onze localités dont sept arrondissements de Brazzaville (Makélékélé, Bacongo, Moundali, Talangaï, Djiri, Madibou, Mfilou) ; deux de Pointe-Noire (Mvouvou et Loandjili) et deux districts de la Cuvette (Oyo et Makoua). Sur les 10 707 ménages bénéficiaires visés, 6000 devraient être pris en charge sur les fonds BM-gouvernement et 4 707 sur le financement AFD.

« Les allocations versées

concernent trois trimestres de l'année 2015. Le projet Lisungi est, de ce fait, à la croisée des chemins. Ce contexte, qui s'explique par la situation économique et financière difficile que traverse actuellement notre pays, interpelle, au plus haut point, le gouvernement qui ne ménage aucun effort pour qu'une solution idoine soit trouvée au grand bonheur de nos populations vulnérables », a déclaré la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo. Selon elle, les populations bénéficiaires jugent à quel point le gouvernement a mis en place une politique de réduction de la pauvreté et des vulnérabilités, véritable expression de la solidarité nationale. Son abandon ne saurait, a-t-elle indiqué, s'expliquer aux yeux des bénéficiaires. Car le projet a augmenté significativement le taux de fréquentation scolaire des enfants des ménages bénéficiaires à Makélékélé, Bacongo, Moundali, Talangaï, Oyo, Makoua et Mvouvou. De même, plusieurs chefs de ménage ont investi dans les activités génératrices de revenus et ont vu leurs conditions de vie s'améliorer substantiellement. S'agissant de la revue à mi-parcours,

la ministre a rappelé qu'elle a pour objectif de permettre aux différents acteurs de passer en revue les faiblesses constatées durant les deux ans d'exécution du projet. Le but étant de mieux définir la nouvelle feuille de route et répondre efficacement aux attentes des populations. Intervenant à cette occasion, les délégués de la BM et de l'AFD ont tous invité le gouvernement congolais à honorer ses engagements concernant les fonds de contrepartie. « Les transferts monétaires sont interrompus en raison du non-versement de la contribution financière du Congo sous forme de contrepartie. L'AFD invite le Congo à tenir ses engagements pour l'année 2017 et à assurer un financement durable de sa politique d'action sociale et son extension progressive à tous les ménages vulnérables », a plaidé le chef du pôle développement humain et durable à l'AFD, Léopold Develay.

**« Malgré son statut de pays à revenu intermédiaire, le taux de pauvreté reste important au Congo »**

Lancées en janvier 2015, les activités de « Lisungi » sont suspendues. Afin de soutenir le Congo en cette



Une vue des participants ; crédit photo Adiac

période difficile et sortir de l'impasse dans laquelle le projet est plongé, la BM et l'AFD ont exceptionnellement accepté de l'accompagner afin de le rendre à nouveau opérationnel. C'est ainsi que la BM apporte un financement complémentaire qui permettra de reprendre les transferts monétaires et l'AFD a accepté de surseoir l'engagement de l'Etat congolais en prenant temporairement en charge les frais de fonctionnement de l'unité de gestion du projet. Selon Léopold Develay, le taux de pauvreté reste important au Congo, malgré son statut de pays à revenu intermédiaire. D'où la nécessité de mettre en place un dispositif de filets sociaux de qualité.

Pour rappel, l'objectif du projet Lisungi est de mettre en place les piliers essentiels d'un programme national de filets sociaux et piloter un programme de transferts monétaires pour améliorer l'accès aux services

de santé et d'éducation des ménages les plus pauvres des départements pilotes. A l'origine, l'Etat congolais s'était engagé à verser 15 millions de dollars et la BM 2 millions. Depuis août 2016, l'AFD et l'Unicef se sont jointes au projet. La première institution apportera une contribution de 8 millions d'euros en subvention sur fonds C2D (Contrat de désendettement et de développement) afin de doubler le nombre de ménages bénéficiaires et d'étendre la couverture du programme. Quant à l'appui de l'Unicef, il consiste à renforcer la réalisation des mesures d'accompagnement destinées aux familles bénéficiaires ayant des enfants ; améliorer la communication au ménage en utilisant l'approche C4D (communication pour le développement) et renforcer la capacité des travailleurs sociaux actifs dans la circonscription d'action sociale.

Parfait Wilfried Douniama

**BRAZZA Express**  
Actualité-Economie-Politique

Sur votre chaîne Africaine  
Tous les Jedis à partir de 9h30

**Canal 304  
DU BOUQUET CANAL +**

- Reportage  
- Documentaire  
- Breaking-News  
- Votre Actualité

**24H/24**

**NOS EMISSIONS**  
Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien  
Au Coeur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport  
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Disponible sur les bouquets

**TNT CANAL+ eutelsat TV+**

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

**REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE**  
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

## ANNIVERSAIRE



**90 ans, quelle grâce!**

**Le Patriarche Michel Mongo**

Nous tes filles, fils, beau-fils, belles-filles, petit-fils, petites-filles, arrières petits-fils et petites filles te souhaitons un joyeux anniversaire.

Que le bon Dieu dans sa miséricorde renouvelle ses bontés à ton égard. Que ta vie inspire ta progéniture que nous sommes. Nous t'aimons beaucoup !

## NÉCROLOGIE

M. et Mme Ganga Lisile, les familles Kiakouama, Sola et Nsoki ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils aîné et petit-fils Ganga Isaac, à la suite d'une noyade dans la rivière Djoué, le

jeudi 12 avril 2017 vers 13 heures.

La veillée mortuaire se tient, n°3, rue Banda Joseph au quartier Sangolo-OMS (arrêt de bus Sable et sénégalais).

Le programme des obsèques se présente comme suit :

**Vendredi 21 avril :**

-9h00 : levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville ;

12h00 : messe de requiem en la paroisse Notre Dame du Rosaire de Bacongo à 12 heures.

-14h00 : inhumation au cimetière privée Ma Campagne.

-16h00 : fin de cérémonie.



## IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE

## Les candidats à la présidentielle française font des propositions

**L'immigration fait partie des sujets centraux de la campagne présidentielle en France. Voici une compilation de mesures de six candidats: l'instauration de quotas, d'un « visa humanitaire », la sortie de l'espace Schengen, conditionner l'embauche des salariés étrangers au paiement d'une « taxe additionnelle », des « visas aux talents étrangers », s'attaquer aux causes d'émigration, financer la politique d'immigration par des taxes sur les titres de séjour, sanctionner les pays non coopératifs...**

Nicolas Dupont-Aignan de Debout la France plaide pour l'assouplissement des visas et le durcissement de la régularisation des clandestins « sauf raison valable », et la facilitation de la libre circulation des personnes.

Marine Le Pen du Front national (FN). Elle va supprimer le droit du sol et de la double nationalité extra-européenne ; la réduction de l'immigration familiale ; la non-régularisation de migrants clandestins. Elle privilégie les programmes de retour dans les pays d'origine, limiter l'immigration légale à « un solde annuel de 10000 », rétablir les frontières nationales, conditionner l'embauche des salariés étrangers au paiement d'une « taxe additionnelle », « réserver prioritairement » les logements sociaux aux Français. Au Tchad, Marine Le Pen a déclaré : « le refus de l'immigration massive n'est pas le rejet et la haine de l'autre. C'est au contraire une gestion rigoureuse, partagée et équilibrée des

*flux migratoires entre nos deux continents ».*

François Fillon de Les Républicains (LR), va éloigner systématiquement les étrangers en situation irrégulière, sanctionner les pays non coopératifs dans la délivrance des laissez-passer consulaires par la réduction des visas délivrés à leurs ressortissants et de l'aide au développement, financer la politique d'immigration par des taxes sur les titres de séjour et sur l'attribution de la nationale en augmentant les frais de dossier, éloigner les déboutés du droit d'asile, verser les allocations familiales ou d'aide au logement qu'à des personnes résidant régulièrement en France depuis plus de 2 ans ; supprimer l'aide médicale d'état sauf cas exceptionnel, inscrire dans la Constitution française le principe de quotas fixés par la loi, durcir le regroupement familial, Porter à 5 ans la durée minimale de vie commune avant l'acquisition de la nationalité par les conjoints de

Français et à 8 ans la durée minimale de résidence en France pour être naturalisé.

Le candidat du Parti socialiste (PS), Benoît Hamon, va étudier ce qui marche et ce qui ne marche pas en matière d'immigration, et en tirer des enseignements pour définir des orientations politiques. Il va accorder le droit de vote aux étrangers pour les élections locales, créer un « visa humanitaire » pour les personnes en situation de détresse humanitaire, autoriser les réfugiés à travailler et renforcer les moyens d'apprentissage de la langue française. Il souhaite une répartition des demandeurs d'asile en fonction des capacités d'accueil des pays de l'Union européenne (UE).

Alors que Emmanuel Macron

d'En Marche !, fait de l'intégration « la priorité absolue » à partir de la maîtrise de langue française et la connaissance des valeurs de la République, la réduction des délais des procédures en matière du droit d'asile, la facilitation d'obtention des « visas aux talents étrangers », des visas de circulation pour les professionnels, la simplification des modalités d'accès au travail pour les étudiants titulaires d'un master en France, le renforcement des moyens européens de contrôle aux frontières et l'institutionnalisation des partenariats avec les pays de départ et de transit des migrants, l'aide au développement sous condition et la lutte contre les passeurs. Quant à Jean-Luc Mélenchon de la France insoumise, il veut lut-

ter contre les causes d'émigration, c'est-à-dire les guerres, les accords commerciaux « qui détruisent les économies locales », le changement climatique, créer une organisation mondiale des migrations liée à l'ONU, revoir le code d'entrée et du séjour des étrangers, un programme d'aide au retour des réfugiés qui le souhaitent, la régularisation des travailleurs sans-papiers et une coopération universitaire entre l'Afrique et l'Union européenne (UE) favorisant la circulation des chercheurs et étudiants africains, ainsi que la « décriminalisation des pensions des anciens combattants ». Il entend respecter la dignité humaine des migrants et leur droit à une vie familiale et réaffirmer le droit d'asile.

**Noël Ndong**

## ITALIE

## Rome au cœur de l'imbroglie des adoptions internationales

**Associations et institutions en charge des adoptions internationales sont en totale guerre des tranchées. La justice et la presse sont prises à témoin.**

« Pour la légalité dans les adoptions internationales ! ». C'est sur ce thème que se déroule une féroce campagne d'accusations contre-accusations dans les milieux des adoptions en Italie. La guerre est désormais déclarée entre les ONG en charge de ce secteur sensible et la Commission italienne des adoptions internationales la (CAI). Plus précisément, certaines individualités de cette commission qui relèvent du ministère des Affaires étrangères et de la coopération, entendent donner de l'ampleur à une enquête de presse ayant pointé des défaillances et activités coupables dans les plus récentes adoptions de petits congolais par des familles italiennes.

Celles-ci ont déboursé de l'argent à des intermédiaires chapeautés par les ONG italiennes pour enfin voir leurs enfants les rejoindre ? C'est ce que semble insinuer un article de l'hebdomadaire « L'Espresso ». Le journaliste Fabrizio Gatti a mis les pieds dans le plat l'an dernier, en titrant son enquête : « Voleurs d'enfants ». Il racontait un « trafic de mineurs et des cas de pédophilie derrière les adoptions internationales opérées par une "association italienne qui œuvre dans le domaine des adoptions" ». Association non spécifiée mais qui s'est recon-

nuée ! Accusations pesantes qui ont fait littéralement bondir au plafond la présidente de la CAI, la juge Silvia Della Monica. Femme au caractère trempé dans la lutte contre la mafia au sud de

l'Italie où elle a œuvré avant de venir prendre la direction de la CAI à Rome, Della Monica n'a pas sa langue dans la poche lorsqu'il s'agit de débusquer et dénoncer les pratiques de la criminalité. « Depuis des années, j'attire l'attention du gouvernement sur le danger que représente la délivrance de reconnaissances officielles à des associations qui ont fait de l'adoption leur juteux business », a-t-elle tempêté, il y a quelques semaines.

Son mandat à la tête de la CAI a expiré mais le gouvernement italien semble quelque peu indécis entre lui trouver une personne consensuelle pour lui succéder ou la reconformer ! Alors, pour donner un coup de pouce et débloquer la situation, des familles italiennes qui ont récemment adopté des enfants congolais et des associations du secteur ont payé une pleine page dans le journal à grand tirage, Il Corriere della Sera au titre tapageur : « Que le gouvernement arrête les voleurs d'enfants ! ». Suit un article, expliquant que les auteurs de cet appel le font « en appui à la légalité ».

Et que pour eux, cette légalité sera totalement assurée lorsque le Premier ministre italien, Paolo Gentiloni, aura confirmé Silvia Della Monica à la tête de la CAI. Les familles et associations expliquent : « Trois années de travail de la juge antimafia Della Monica comme vice-présidente et présidente de la CAI ont permis de faire la lumière sur l'ignoble scénario,

qui a récemment vu les dossiers des 18 enfants déjà adoptés par des parents italiens pris en otage dans les orphelinats d'un des lieux les plus dangereux au monde : Goma, en République démocratique du Congo ».

Mme Della Monica avait porté cette affaire au sein des institutions internationales variées, de l'ONU à l'Unicef, promettant publiquement des poursuites judiciaires contre une association italienne retenue responsable de cet imbroglie. Notamment, parce qu'elle s'était liée à des personnes véreuses, et parce qu'elle avait fermé les yeux devant les cas d'enfants retenus adoptables alors que leurs parents biologiques sont bel et bien, ce qui les disqualifiait donc des critères de l'adoption au regard de la loi italienne et des règles de la CAI. L'association incriminée a, à son tour, engagé des poursuites judiciaires en diffamation devant les juridictions italiennes.

Pour les familles soutenant l'opération de lessivage promise par la juge de fer Della Monica, c'est dans le but de freiner l'action de celle-ci que depuis quelques temps « la machine à déverser de la boue » s'est mise en marche. « Les familles victimes de ces trafiquants ont été menacées et des voix de venin se sont répandues en calomnies auprès du Premier ministre, Paolo Gentiloni ». Les signataires de la campagne de presse de soutien ne se sont pas clairement identifiées, mais la presse croit savoir qu'il s'agit d'une trentaine d'associations qualifiées dans le domaine des adoptions. A suivre sans doute.

**Lucien Mpama**

## IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



### UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



PRESSE

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...



OFFSET

Chemises à robot  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

Journal

Magazines

Chemises à robot

Cartes de visite

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo

## SANTÉ PUBLIQUE

## Des progrès enregistrés dans la lutte contre les maladies tropicales

Le 4<sup>e</sup> rapport de l'Organisation mondiale de la santé rendu public, le mercredi 19 avril, fait état des « progrès sans précédent » accomplis ces dernières années dans la lutte contre les maladies tropicales rares, affectant plus de 1 milliard de personnes dans le monde.

Ces maladies rares, appelées aussi maladies tropicales négligées (MTN), sont au nombre de 19. Parmi lesquelles figurent: la trypanosomiase (maladie du sommeil); la filariose lymphatique (éléphantiasis); l'onchocercose (appelée aussi cécité des rivières); le trachome; la schistosomiase et la rage. Celles-ci se contactent là où l'eau est insalubre, et où les conditions hygiéniques et d'assainissement sont insuffisantes.

Le rapport 2017 de l'OMS relève que, pour la seule année 2015, un milliard de personnes ont été traitées pour au moins une de ses maladies. En ce qui concerne la filariose, le texte indique que 556 millions de personnes ont eu un traitement préventif contre cette infection transmise par des moustiques, qui provoque un gonflement anormal des membres et des organes génitaux.

Le document signale également que 62% des personnes touchées par l'onchocercose ont été traitées, ce qui représente plus de 114 millions de personnes. Cette maladie provoque un prurit sévère et des légions oculaires, qui aboutissent à une déficience vi-



Le Dr Margaret Chan (DR)

suelle puis à une cécité définitive. S'agissant de la trypanosomiase africaine, le nombre de cas n'a été que de 3000 en 2015, un chiffre bien éloigné des 37 000 nouveaux cas enregistrés pour la seule année 1999. Cette maladie est mortelle pratiquement à 100% en l'absence d'un diagnostic et

d'un traitement rapide. Quant au trachome, principale cause infectieuse de cécité dans le monde, l'OMS note que 185 000 personnes ont été opérées de cette

maladie et plus de 56 millions ont reçu des antibiotiques rien qu'en 2015. Cette maladie ne fait plus partie des problèmes de santé publique dans trois pays, soit le sultanat d'Oman, le Maroc et le Mexique, se félicite l'OMS. En ce qui concerne la rage, les experts de l'OMS affirment qu'il n'y a eu

par année rien qu'en Afrique. La schistosomiase est une maladie tropicale mortelle causée par un ver vivant dans de l'eau douce. « L'OMS a observé des progrès records pour faire plier d'anciens fléaux comme la maladie du sommeil ou l'éléphantiasis », a commenté le Dr Margaret Chan, directrice générale de l'OMS. « Ces dix dernières années, des millions de personnes ont échappé au handicap et à la pauvreté, grâce à l'un des partenariats mondiaux les plus efficaces de la santé publique moderne », a-t-elle ajouté.

De son côté, Bill Gates, co-fondateur de Microsoft et grand donateur en faveur de la lutte contre les maladies tropicales, a déclaré à Genève, que « beaucoup de choses ont pu être rassemblées (...) c'est vraiment une histoire de progrès magnifique ».

« Les MTN sont des maladies liées à la pauvreté », a rappelé le Dr Dirk Engels, directeur du département de lutte contre ces maladies à l'OMS. « Ce sont des pauvres vivant dans des zones isolées, rurales, bidonvilles ou des zones de conflit », qui sont les plus exposés à ces maladies », a-t-il précisé.

Notons que parallèlement à la publication du rapport 2017 de l'OMS, se tient du 19 au 22 avril, à Genève, en Suisse, le Sommet sur des maladies tropicales négligées. Les experts réunis dans le cadre de ces assises vont faire le point sur une dizaine de MTN. Prennent part à cette rencontre, des donateurs et des représentants de l'industrie pharmaceutique.

Nestor N'Gampoula

## BRACONNAGE DES ÉLÉPHANTS

## L'Afrique perd chaque année 25 millions de dollars de recettes touristiques

Près de la moitié (environ 45%) des quelque 200 sites naturels classés au patrimoine mondial de l'Unesco sont victimes de braconnage ou d'exploitation forestière illégale, déplore World Wild Fund, une ONG internationale dans un rapport intitulé « Pas à vendre », rendu public le mardi 18 avril.

Pour les auteurs du document, bien qu'ils soient reconnus pour leur beauté naturelle, leur biodiversité, leurs caractéristiques géologiques et écologiques, ces sites classés au patrimoine mondial sont menacés par le braconnage, l'exploitation forestière et la pêche illégale. Et ces activités destructrices mettent à la fois en péril les espèces qui vivent sur ces sites et les communautés locales, dont les moyens de subsistance en dépendent.

Ce qui fait que le braconnage dans les sites Unesco met en péril les espèces mais aussi l'économie locale, notamment en diminuant l'attractivité de ces sites pour les touristes qui souhaitent admirer les animaux dans leur environnement naturel. Il en résulte la perte de 25 millions de dollars de recettes touristiques, soit 23,5 millions d'euros.

Le texte indique que le marché du commerce illégal d'espèces sauvages, d'une valeur

annuelle comprise entre 15 et 20 milliards de dollars, se classe au quatrième rang mondial des commerces illicites après la drogue, la contrefaçon et le trafic d'êtres humains. Quant au commerce illégal de bois d'œuvre (destiné à tout emploi autre que le chauffage), responsable à lui seul de 90% de la déforestation enregistrée dans les pays tropicaux, il est valorisé à hauteur de 30 à 100 milliards de dollars par an par le WWF.

« Le commerce illégal des espèces sauvages vole à la planète son héritage naturel, menace les communautés locales et entrave les efforts mondiaux contre la pauvreté », selon le directeur général de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Inger Anderson. « Cette étude nous rappelle que les crimes organisés peuvent aller aussi loin que pénétrer les sites protégés mondialement, et cette menace mondiale ne peut être



Dans les sites naturels classés au Patrimoine de l'Unesco, les bêtes ne peuvent être braconnées ou chassées (DR)

affrontée qu'à travers des actions collectives et internationales. », estime-t-il.

« Les espèces classées à la Cites (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) sont victimes de prélèvement illégal dans 45% des sites naturels inscrits au patrimoine mondial », alerte le rapport, ajoutant que 40% de tous les éléphants d'Afrique et

près d'un tiers des tigres à l'état sauvage vivent dans ces sites. « Les sites du patrimoine mondial ont une valeur universelle. Et pourtant celle-ci ne semble pas être reconnue de tous, puisque ces espaces naturels sont encore menacés par des activités industrielles destructrices », note Marco Lambertini, le directeur général du WWF international. Convaincu que l'on risque de les perdre à jamais si elles ne sont

pas protégées efficacement, il a dit que « les gouvernements doivent redoubler d'efforts pour contrôler le commerce illégal des espèces sauvages avant qu'il ne soit trop tard ». Pour terminer, le rapport appelle à une meilleure collaboration entre les organes de gouvernance de la Cites et de la Convention du patrimoine mondial pour mettre fin au commerce illégal sur les sites classés.

Nestor N'Gampoula



## FRANCE

## Ce que la diaspora attend du nouveau président

Alors que l'issue de la campagne présidentielle demeure incertaine à cinq jours du premier tour, la diaspora s'interroge sur ce que les candidats à l'élection du 23 avril prochain réservent sur la politique africaine. En personne-ressource de lanceurs d'alertes, les binationaux français émettent leurs souhaits.

Pour Ambroise Loemba, président du Rice, l'arrivée du nouveau locataire du Palais de l'Élysée devrait être synonyme de l'éclosion de la diversité et de la visibilité de celle-ci dans les différentes couches socio-professionnelle, culturelle, voire politique, en renforçant ou en veillant à l'application effective des lois contre les discriminations.

Chaque année, le Rice et la diaspora organisent des « Rencontres Entrepreneuriales du Rice » pour la réalisation de projets socio-économiques et



Ambroise Loemba (DR)

culturels au Congo. En vue de coopérer avec l'Afrique, il serait hautement souhaitable que la France prévoie des échanges réguliers permettant au continent de progresser sur la base du respect des normes et standards internationaux. « La compétitivité

de l'Afrique et l'équilibre des échanges commerciaux seraient une source d'emplois supplémentaires pour les Français », prédit Ambroise Loemba.

Patrick Gabriel Dion, président du PCT-France, professeur d'économie, affirme avoir lu et analysé les programmes des onze candidats à l'élection présidentielle du 23 avril prochain. Il déplore le manque de vision d'entre-eux pour la politique africaine. Son souhait serait de voir un ou une présidente qui renforcerait la dynamique de coopération économique entre la France et le vieux continent. « C'est le gage du maintien de nos échanges, autrement, la France sera détrônée par la Chine », prévient-il.

Homme politique et économiste de formation, il propose à l'Élysée des pistes concrètes. Il pourrait par exemple se pro-



Patrick Gabriel Dion (DR)

noncer en faveur de l'abandon du Franc CFA et laisser libre cours aux Africains de mettre en place leur propre monnaie « véritable outil de développement économique de l'Afrique », explique-t-il.

« Qu'il ou qu'elle facilite le développement de la forma-

tion professionnelle en alternance en Afrique afin de favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande du travail » ; « le doublement de l'aide au développement de l'aide actuelle de 0,7, en vue d'orienter celle-ci spécifiquement vers les Petites et moyennes entreprises créatrices d'emplois et de richesses, susceptibles de réduire le fléau du chômage » ; « l'immigration devra être maîtrisée et contrôlée » ; « soutenir les pays qui s'engagent dans la bonne gouvernance » ; « privilégier les voies et moyens de la recherche des solutions diplomatiques et pacifiques des conflits, car, sans la paix, il n'y aura pas d'émergence économique » et enfin, « renforcer la coopération militaire entre la France et l'Afrique pour enrayer le terrorisme ».

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

## DÉVELOPPEMENT

## Rémy Rioux appelle les agences de développement à changer leur approche duale de l'Afrique

Le Dg de l'Agence française de développement (AFD), Rémy Rioux, invite les agences de développement à changer leur approche duale de l'Afrique. Rémy Rioux répondait à une interview d'Euractiv à l'issue d'un colloque à Paris intitulé : « Tout Afrique : les enjeux d'une approche continentale ». Il souligne certaines perceptions de cette vision.

« Nos organisations, nos façons de travailler ont pour conséquence de séparer l'Afrique en deux blocs : l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne », fait-il remarquer. Soulignant : « Ce n'est pas la façon dont les Africains vivent leur continent. En restant sur cette vision duale du continent, je pense que certaines réalités africaines sont mal perçues ».

Rémy Rioux poursuit son constat : « Lorsque je me rends au Maroc, en Tunisie ou en Algérie, je suis frappé par le discours des politiques et les stratégies de ces pays qui ont tous des ambitions africaines. Il faut qu'on l'entende. Cela a été rendu encore plus manifeste avec le retour du Maroc dans l'Union africaine, sa volonté de rejoindre la Cédéao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), la Tunisie qui veut rejoindre la Comesa (marché commun de l'Afrique orientale et australe), des choses qui étaient difficilement imaginables, il y a deux ans. Ce sont aujourd'hui les nouvelles réalités économiques et diplomatiques

de l'Afrique dont on prend la mesure ». Puis précisant : « Cela ne veut pas dire que l'Afrique est indistincte, il y a des sous-régions, mais les lignes de partage ne sont pas seulement de lignes de partage nord-sud ».

## L'Afrique, terre d'expérimentation

Le Dg de l'AFD relève d'autres mutations notamment celles qui arrivent aujourd'hui d'abord en Afrique avant d'arriver en Europe, dans les énergies renouvelables ou dans les services financiers (paiements bancaires mobiles). Il parie que les Africains trouveront des nouveaux modèles économiques, qui vont rétroagir en Europe. « Aujourd'hui le développement fonctionne dans les deux sens », a-t-il indiqué. Considérant que cela devrait aussi être l'esprit des ODD (Objectifs de développement durable).

Pour lui, « nous sommes dans un monde en commun », où la politique de développement revient à un échange d'expé-

riences. Ainsi « les ODD s'appliquent à la France comme au Burkina Faso, au Mexique, à l'Indonésie. On ne part pas du même point de départ,



mais on a tous les mêmes objectifs », a-t-il relevé.

L'engagement de l'AFD devrait passer de 8 à 13 milliards d'euros en 2020. Il s'est félicité de la dernière loi de finances en faveur de l'aide au développement. Le secteur reste une priorité, au travers du fonds fiduciaire pour l'Afrique notamment Proparco, qui va doubler son activité d'ici à 2020, ainsi que son budget qui devrait passer de 1 à 2 milliards d'euros et la modernisation de ses instruments.

Noël Ndong

## MIGRATIONS

## Des morts incommensurables au-dessus et au fond de la Méditerranée

Plus de 8.000 migrants sont arrivés vivants sur les côtes italiennes durant le week-end de Pâques. Le nombre des morts, lui, relève de la seule évaluation...

Le corps d'une petite fille gisait au fond de la barque en perdition en Méditerranée. Il était allongé à côté de 12 autres cadavres quand la fillette a été retrouvée par les secouristes italiens dimanche, le jour de Pâques où les chrétiens célébraient la victoire de Jésus sur la mort ! 13 cadavres en une journée ? Actualité banale pour les humanitaires de part et d'autre de la Mer Méditerranée, du côté libyen, marocain ou au versant européen de cette « Mare Nostrum » (notre mère), le lien liquide entre l'Europe et l'Afrique.

Au fil des ans, même les chroniqueurs ne racontent plus que les épisodes les plus « sanguinolents » de cette tragédie sans fin qui touche les migrants fuyant principalement l'Afrique et tentant à tout prix – et ce n'est pas qu'une formule – une Europe où ils sont de moins les bienvenus. « Imagine le fait de porter le corps sans vie d'une enfant de huit ans jusque chez toi le jour de Pâques. Je n'oublierai jamais cette journée », a déclaré sur Twitter Chris Catrambone, fondateur du Migrant Offshore Aid Station (Station d'aide offshore aux migrants, Moas).

Les humanitaires italiens n'ont pas connu de répit depuis dimanche de Pâques. Ils sont venus en aide à plus de 2000 personnes. Mais la veille, samedi, c'étaient quelque 4.500 migrants qui avaient été secourus au cours de 35 opérations menées essentiellement par des navires affrétés par des Organisations non gouvernementales. Des ONG qui sont de plus en plus au cœur de la polémique en Italie, car suspectées de « faire leur beurre » avec le drame de l'immigration. Qui sont-elles ? qui finance leurs opérations ? entend-on désormais dans les médias.

Mais que faire : fermer les yeux et les oreilles devant le cri de détresse de personnes qui se noient pratiquement devant les caméras du monde ? Répondre à l'appel à la solidarité que ne cesse de lancer l'infatigable pape François depuis le Vatican où il a d'ailleurs accueilli des familles de désespérés ? Même les journalistes ne savent plus quel angle d'attaque privilégier pour raconter un drame qui se renouvelle au matin. Depuis janvier 2017, 666 migrants se sont noyés en Méditerranée ou sont portés disparus. Une formule vaine pour dire que sur les plus de 600 morts recensés, il en est qui ne seront jamais pris en compte. C'est la loi des statistiques, qui rappelle que toute l'année 2016, plus de 5.000 personnes ont été englouties par la Méditerranée. Le plus grand cimetière aquatique au monde !

Lucien Mpama

## Le décodeur de Canal+ désormais à 10.000 FCFA

« Nos clients bénéficieront de la qualité Canal+ à un prix très accessible puisque le décodeur est désormais à 10.000 FCFA », a indiqué Benjamin BELLE, directeur général de Canal+ Congo lors d'une conférence de presse tenue récemment à Brazzaville pour annoncer cette bonne nouvelle. Il ne s'agit pas d'une promotion mais du nouveau prix, a-t-il précisé. Le prix du décodeur restera tel pour toujours. C'est en fonction des doléances des populations congolaises que Canal+ a résolu de réduire de moitié le prix du décodeur qui est passé de 20.000 FCFA à 10.000 FCFA. « Nous voulons être plus proche des habitants du Congo qui sont nos clients », à en croire Benjamin Belle qui a par ailleurs souligné que la garantie du décodeur est d'une année.

La réduction du prix du décodeur est un véritable coup d'accélérateur que Canal+ donne au processus d'expansion de son offre, en facilitant l'accès à des milliers de personnes à l'univers CANAL+. Du Cinéma aux Séries, de la Découverte à la Musique, de la Jeunesse au Sport, ce sont les thématiques fortes des bouquets Canal+ qui sont désormais accessibles à une cible plus large. En vue de permettre à chaque membre de la famille de profiter de ses programmes préférés, le nouveau prix du décodeur permet d'installer un deuxième décodeur dans la chambre. Pour ceux qui vont s'approprier ce décodeur à moindre coût, le directeur général de Canal+ Congo a exhorté de se faire installer la parabole par un technicien agréé en la matière. « Des surprises restent à venir », a fait savoir Benjamin BELLE.



# Paris

Au départ de Brazzaville\*\*

à partir de

# 482 300

\* FCFA TTC  
A/R



المخطوط الملكية المغربية  
**royal air maroc**  
Les ailes du Maroc



Contactez Royal Air Maroc ou votre agence de voyage

[royalairmaroc.com](http://royalairmaroc.com)



Call Center 06 628 2828

# Rome

Au départ de Brazzaville\*\*

à partir de

# 591 200

\* FCFA TTC  
A/R



المخطوط الملكية المغربية  
**royal air maroc**  
Les ailes du Maroc

Contactez Royal Air Maroc ou votre agence de voyage



Call Center 06 628 2828

[royalairmaroc.com](http://royalairmaroc.com)



# Beyrouth

Au départ de Brazzaville\*\*



المخطوط الملكية المغربية  
**royal air maroc**  
Les ailes du Maroc

Contactez Royal Air Maroc ou votre agence de voyage



Call Center 06 628 2828

[royalairmaroc.com](http://royalairmaroc.com)



Classe Économique

# 619 600

\* FCFA TTC  
A/R

Classe Business

# 1 005 700

\*\* FCFA TTC  
A/R

## AFFAIRE PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

## Le procureur général appelé à se saisir du dossier

**Un récent rapport de l'agence de presse Reuters a révélé que la majorité des fonds versés par les Congolais pour s'octroyer un passeport biométrique était reversée à des sociétés offshore à l'étranger. Ce que dément le gouvernement.**

Le scandale financier qui gangrène le marché des passeports en RDC tel que révélé par une récente enquête de l'agence Reuters tient encore la chronique de ces dernières heures. Nombreux sont les Congolais qui se sont révoltés en apprenant que les passeports vendus au ministère des Affaires étrangères coûtent excessivement cher comparativement à plusieurs pays d'Europe et d'Afrique où ces documents sont à la portée de toutes les bourses. A titre de comparaison, le passeport français pour un adulte coûte 86 euros, soit moins de la moitié du prix d'un passeport congolais. En effet, s'offrir un passeport en RDC relève d'un luxe que n'importe qui ne peut s'octroyer. Il faut, pour ce faire, débours jusqu'à 185 dollars alors qu'ailleurs, le prix est nettement en deçà. L'enquête de Reuters a noté qu'en 2014, une société concurrente de celle qui a gagné ce marché (en l'occurrence, la société Semlex) aurait proposé l'unité à 28,5 dollars contre les 185 dollars actuellement appliqués. La proposition n'a pas eu du répondant auprès des instances dirigeantes qui ont plutôt jeté leur dé-



Passeports ordinaires de la RDC

volu sur la société belge Semlex. L'offre de Zetes qui aurait pu soulager tant soit peu les Congolais par rapport à la baisse du coût du passeport a été reléguée aux calendes grecques. Qu'à cela ne tienne. Mais pourquoi le passeport congolais coûte-il si cher ? Les raisons ne sont-elles pas liées à une mafia financière qui ne dit pas son nom ? Les questions valent leur pesant d'or. Tentative de réponse de la part du gouvernement, via le vice-ministre des Affaires étrangères : « *Il n'y a pas d'individu, ni de famille biologique, ni de famille politique, ni de personne influente, quel que soit l'entourage qui s'intéresse à cela* », a déclaré Yves Ki-

sombe sur un plateau de télévision, rejetant tout soupçon de détournement dans cette affaire. Et d'ajouter : « *L'Etat ne touchait que 65 dollars sur chaque passeport vendu* ».

En fait, le vice-ministre qui s'est refusé poliment d'entrer dans les méandres de la répartition des 185 dollars perçus est grillé par l'enquête de Reuters qui livre tous les détails sur la clé de répartition telle que fixée entre les différents intervenants dans cette affaire. L'agence d'information britannique confirme que « *la majorité des fonds versés par les Congolais pour le passeport biométrique était reversée à des sociétés offshore à*

*l'étranger* ». Se référant à l'accord conclu en 2015 entre le gouvernement et la société Semlex, Reuters relève qu'il a été conclu que 60 dollars allaient à Semlex et que les 60 autres dollars allaient être versés à une petite entreprise appelée LRPS installée aux Émirats arabes unis. Quant à l'Etat congolais, il ne retirerait que 65 dollars, soit 35% du prix.

Le hic dans cette affaire est que les deux entreprises privées précitées s'octroyaient la part du loin en empochant 120 dollars pendant que 65 dollars seulement prenaient la direction du Trésor public. Pour le vice-ministre des affaires étrangères, il n'y a aucune irrégularité à cela. Dans le camp de l'opposition, il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'une mafia s'est installée dans la vente des passeports en RDC. Le gouvernement en gestation est d'ores et déjà prié d'accorder à ce dossier le bénéfice de l'urgence. « *Si Bruno Tshibala est indépendant comme il le dit, qu'il le prouve en se saisissant du scandale des passeports où la famille d'un seul individu a volé la République tout entière* », a déclaré Félix Tshisekedi de retour lundi à Kinshasa après un séjour à l'étranger.

Dans la foulée, des langues se délient pour demander au procureur général de la République de se saisir de ce dossier en ouvrant illico presto une information judiciaire afin de savoir ce qu'il en retourne.

Alain Diasso

## MÉDIAS

## L'Asadho dénonce l'instrumentalisation de la radiotélévision nationale congolaise

**Cette ONG de défense des droits de l'Homme exhorte le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac) à ouvrir une enquête au sujet des atteintes aux droits fondamentaux reconnus aux Congolais par les instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme, dont se rendent coupables certains journalistes de ce média public.**

Dans un communiqué du 19 avril 2017 signé par son président national, Me Jean-Claude Katende, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) s'est dit « *très préoccupée par les menaces et paroles attentatoires à sa réputation et à celle de ses dirigeants, dont les journalistes de la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC) ont fait usages lors de l'édition du journal télévisé du mardi 18 avril 2017, à 19H00* ».

A en croire cette ONG, lors de ladite édition et dans sa rubrique « Dossier de la rédaction », deux journalistes de la RTNC, dont le directeur des informations, Guillaume Kuku Mamengi Panji, se sont pris violemment à

l'Asadho et à son président national, en les traitant d'être au service des néolibéraux belges et en considérant un communiqué émanant de cette association comme étant un appel à l'insurrection. Il s'agit, a noté l'Asadho, du communiqué de presse n°005/ASADHO/2017 intitulé : « *Le soutien de la Monusco au gouvernement Tshibala viole l'Accord politique du 31 décembre 2016 et la Résolution SRES/2348 (2017) du Conseil de sécurité* » rendu public le 17 avril 2017. L'ONG a également relevé que ces deux professionnels des médias, travaillant au sein de la radiotélévision d'Etat ont, en plus, accusé, sans aucune preuve, Me Jean Claude Katende de confusionniste qui a été rétribué pour entretenir une atmosphère, permettant aux officines étrangères de justifier leurs prétentions de venir mettre de l'ordre en RDC.

Une partialité avérée Cette ONG fait, par ailleurs, constater que chaque fois qu'un acteur politique ou social émet un point de vue qui met en cause le président de la République ou la Majorité présidentielle (MP), la RTNC est utilisée pour l'attaquer, l'insulter et le dénigrer auprès de la popula-



La tour administrative de la RTNC

tion. « Tel est le cas de l'Asadho », est-il démontré dans ce communiqué.

L'Asadho note, en effet, que la RTNC, qui est un service public, donc appartenant à tous les Congolais, ne pouvait être instrumentalisée ou utilisée pour s'attaquer aux Congolais qui ne partagent pas les options politiques du président de la République ou de la MP. Ce qui l'amène à exhorter le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac) à ouvrir une enquête au sujet des

atteintes aux droits fondamentaux reconnus aux Congolais par les instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme, dont se rendent coupables certains journalistes de la RTNC. L'autorité de régulation est également appelée à prendre des mesures pour que la RTNC permette aux personnes que ses journalistes mettent en cause de présenter leur version des faits conformément aux lois de la République.

Le ministre de la Communica-

tion et des médias est, quant à lui, appelé à prendre des sanctions administratives contre le journaliste, Guillaume Kuku, pour avoir proféré des menaces et tenu des propos discriminatoires, insultants et dégradants à l'endroit de l'Asadho et de son président national. Cette ONG recommande, enfin, à la RTNC d'inviter les personnes mises en cause par ses journalistes à participer à des débats contradictoires que de les insulter et les discréditer en leur absence.

Lucien Dianzenza

## FORMATION DU GOUVERNEMENT

# Les derniers réglages avant la publication

**Le Premier ministre Bruno Tshibala est en train de mettre la dernière main sur l'équipe gouvernementale qu'il va conduire durant la transition censée déboucher sur la tenue des élections d'ici à décembre 2017, conformément à ce qui a été décidé dans l'accord du 31 décembre.**

Le nouveau promu est en face de plusieurs équations tant il est astreint à jouer à l'équilibrisme dans une configuration politique où les élections n'ont pas eu lieu dans les délais constitutionnels. Une situation anormale qui impose une cogestion du pays pendant la période charnière. C'est donc un gouvernement d'union nationale réunissant toutes les sensibilités sociopolitiques du pays qui est en gestation avec pour architecte, Bruno Tshibala. Après des consultations qui lui ont permis de connaître les desideratas des différentes forces politiques et sociales et de réceptionner les candidatures aux différents

postes ministériels, il appartient au Premier ministre de sélectionner les meilleurs, qui répondent au profil.

Au-delà de cette difficulté qui résulte de l'avalanche des candidatures sur sa table, Bruno Tshibala fait également face à un autre problème, la scissiparité constatée dans le chef de certaines composantes telles que l'opposition signataire de l'accord du 18 octobre. Se revendiquant mutuellement le leadership de cette plate-forme, le président de l'UNC, Vital Kamerhe, et le Premier ministre honoraire, Samy Badibanga, ont transmis, chacun, une liste des personnalités qu'ils veulent voir figurer dans le prochain gouvernement. Une harmonisation de deux listes s'impose et c'est le travail auquel s'attelle actuellement Bruno Tshibala, qui n'est pas au bout de ses peines. Car, la même réalité de doublon de listes s'observe également du côté de la société civile avec, à la clé, le reniement des membres



Bruno Tshibala

qui prennent souvent de liberté en cherchant à s'affranchir de la tutelle de leur hiérarchie. Jusqu'aujourd'hui, l'aile radicale du Rassemblement de l'opposition continue de rejeter toute sollicitation du Premier ministre à participer à son gouvernement.

Entretemps, il y a d'autres questions restées en suspens lors des discussions du Centre interdiocésain, qui ont rattrapé Bruno Tshibala à l'instar de l'attribution des ministères de souveraineté (Intérieur et sécurité, Affaires étrangères et coopération, Défense na-

tionale et Justice) que la Majorité entend sauvegarder contre vents et marées, puisque relevant de la compétence du chef de l'Etat, conformément à la Constitution. Reste à savoir si le Rassemblement, aile Olenghankoy, qui est partie prenante au gouvernement va cracher sur le crédo défendu hier à l'unisson avec des partenaires du Rassemblement restés en dehors. Il était dit à l'époque que personne n'ayant gagné les élections, il y avait lieu de gérer le pays avec la mouvance présidentielle en ayant un droit de regard sur tout et non jouer au figurant à ses côtés. Qu'à cela ne tienne.

A tout prendre, la publication des heureux élus n'est plus qu'une question de jours, d'autant plus que bien des aspects de cet Exécutif national en gestation avaient déjà été déterminés lors des discussions directes du Centre interdiocésain.

**Alain Diasso**

## RDC

## Les conditions d'importation des véhicules allégées

**Cette décision du Premier ministre sortant, Samy Badibanga, contresigné par les ministres des Transports, José Makila, des Finances, Henri Yav, et du Commerce extérieur, Aimé Boji Sangara, est parmi les dernières prises par le gouvernement qui assure les affaires courantes, en attendant la publication du gouvernement Tshibala et sa prise de fonction.**

Le Premier ministre sortant, Samy Badibanga a, dans un décret signé le 4 avril 2017, allégé les conditions d'importation des véhicules. Selon cette décision, les véhicules importés en RDC doivent avoir été mis en circulation « sur une période n'excédant pas 20 ans ». Motivant sa décision, Samy Badibanga dit avoir tenu compte de « a nécessité de répondre à la demande de la profession des transporteurs pour un assouplissement des conditions d'importation des véhicules d'occasion » ainsi que « du pouvoir d'achat de la population ». Par ailleurs, le Premier ministre Badibanga insiste également sur l'état technique satisfaisant, des véhicules à importer. A l'en croire, les véhicules importés doivent également présenter « un état technique satisfaisant, attesté par un centre de contrôle du pays de provenance, préalablement agréé par le ministère de Transports et voies de communication et des Finances de la RDC ». Il est rappelé qu'en 2012, l'ancien Premier ministre Matata Ponyo avait décidé d'interdire l'importation des véhicules mis en circulation avant une période de 10 ans. Il a justifié cette mesure, notamment par la volonté de lutter contre la pollution et les accidents.

**Lucien Dianzenza**

## DIVISION 1/PLAYS-OFF

## DCMP écrase Bukavu Dawa à Kinshasa

**Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a attendu à la deuxième période pour littéralement dérouler la rencontre, le mardi 18 avril 2017 au stade des Martyrs de Kinshasa, avec l'OC Bukavu Dawa dans la province du Sud-Kivu.**

Quatre buts à un, c'est le score de ce match en faveur des Immaculés de Kinshasa, face aux Corbeaux de Bukavu, rencontre comptant pour la quatrième journée du Play-Off de la 22e édition du championnat national de football. Le tacticien Otis Ngoma du DCMP a aligné le portier Dilma Mabula dans le champ, Lola Diakese, Kayembe Ndotoni, Ava Dongo, Mukoko Amale, Tamla Aladji dit Zito, Doxa Gikanji, Mbi-di Mavuanga, Ricky Tulengi, Jean-Marc Makusu Mundele, Kazadi Kasengi alias Zadio. Pour sa part, le nouveau coach de Bukavu Dawa, Guillaume Ilunga a fait confiance au gardien de but Majwega dans les perches. Dans le champ, on a retrouvé Kubao Prince (remplacé par Kashongo), Kayumba, Robert Pindja (remplacé par Meso Wakungu), Mukamba, le capitaine John, Safari, Javier Muderwa, Akim (remplacé par Batega), Ghislain Mvete, etc.

DCMP a débuté la partie directement dans le camp des joueurs venus de Bukavu. Et les Immaculés de la capitale ont rapidement trouvé la faille dans la défense des Corbeaux du Sud-Kivu. On jouait la troisième minute lorsque Kazadi Kasengu a hérité d'une passe décisive de Ricky Tulengi avant de trouver, d'une frappe croisée, le petit filet du gardien de but Majwega. Les joueurs du coach Otis Ngoma ont ensuite péché par inattention à la 16e minute lors d'un corner du capitaine Jean, ancien de l'AC Rangers de Kinshasa. Son coup de pied de coin s'est logé directement dans le but du portier... Redonnant de l'espoir aux protégés du pré-



DCMP de Kinshasa

sident Didier Mudogo.

Touché vers la fin de la première période, Yannick Mbidi du DCMP n'est pas revenu sur l'aire de jeu en deuxième période, cédant sa place à Vinny Bongonga. DCMP est revenu en deuxième période comme à la première, investissant le camp de Bukavu Dawa. A la 51e minute, Ava Dongo a balancé une longue balle, déviée par Vinny Bongonga sur Jean-Marc Makusu qui a devancé le gardien de but Majwega pour inscrire le deuxième but. Les supporters du DCMP sont entrés en ébullition avec des champs dans les tribunes. Et deux minutes plus tard, c'est Vinny Bongonga qui a marqué le troisième but des Immaculés d'une frappe sèche après une passe décisive de Ricky Tulengi. DCMP a littéralement déroulé après le troisième but. On jouait à la 62e minute, lorsque Ricky Tulengi a trouvé, d'un lob astucieux, Jean-Marc Makusu Mundele. Et ce dernier a offert un caviar à Kazadi Kasengu qui, d'une tête piquée, a porté le score à quatre buts

à un. Après son doublé, Kazadi Kasengu a cédé sa place à Cédric Ngulubi. À une dizaine de minutes de la fin de la partie, Otis Ngoma sort Ricky Tulengi (leader au classement des buteurs avec désormais 16 buts) et monte Yannick Tusilu Bazola qui, avec sa technique, a fait soufflé ses coéquipiers qui ont un peu baissé le rythme de leur jeu, émoussés au fil des minutes.

### DCMP leader...

Grâce à ce succès retentissant, le DCMP retrouve le fauteuil du leader au classement provisoire avec 7 points, devant l'AS V.Club (5 points), le FC Renaissance du Congo (4 points), le CS Don Bosco (3 points), le TP Mazembe (1 point), Sanga Balende (1 point), Muungano (1 point), et Bukavu Dawa (1 point). Le calendrier des rencontres prévoit, le jeudi 20 avril au stade des Martyrs, le match entre le FC Renaissance du Congo et le TP Mazembe de Lubumbashi pour la cinquième journée et le dimanche, V.Club reçoit FC Renaissance du Congo. Et à Lubumbashi, Mazembe accueillera Bukavu Dawa.

**Martin Engimo**



Bisengo ya **FIBRE OPTIQUE!**

<p><b>Internet</b></p> <p>@</p> <p>Accès Très-Haut-Débit Jusqu'à 100 Mega</p>	+	<p><b>Téléphonie</b></p> <p>☎</p> <p>Communications illimitées vers les fixes</p>	+	<p><b>Télévision IP</b></p> <p>📺</p> <p>Des chaînes nationales et internationales</p>	+	<p><b>Multimédia</b></p> <p>▶</p> <p>Accès à la vidéo à la demande (VOD)</p>
-------------------------------------------------------------------------------	---	-----------------------------------------------------------------------------------	---	---------------------------------------------------------------------------------------	---	------------------------------------------------------------------------------

ZONES DEJA COUVERTES

Centre-ville  
Plateau des 15 ans  
OCH  
Mpila

Moungali  
Ouenzé  
Moukondo  
Mikalou

Diata (Ortom)  
Baongo (Case de Gaulle)

A chaque ménage sa fibre!

## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

## Marie Thérèse Loemba appelle au respect des engagements pris à la conférence des directeurs

La directrice départementale des Affaires sociales, Marie Thérèse Loemba a lancé cet appel le 19 avril au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville sur la vulgarisation des engagements pris lors de la conférence des directeurs du ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité tenue du 2 au 4 février.

Cet appel intervient après l'atelier de restitution des travaux de ladite conférence organisée le 30 mars dernier dans la salle de la Circonscription d'actions sociales (CAS) de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou en vue de s'approprier les conclusions et les textes administratifs règlementant le fonctionnement dudit ministère. L'activité animée par Marie Thérèse Loemba et Marlène Francine Mabounou, directrice départementale de l'action humanitaire de Pointe-Noire a permis d'informer les responsables des 7 CAS de la ville sur les engagements pris lors de cette conférence.

Ceux-ci portent, entre autres, sur : l'appropriation des textes règlementaires régissant l'organisation au sein de leur ministère et s'y conformer en mettant en exergue leur responsabilité individuelle et collective ; l'appropriation des valeurs partagées des travailleurs sociaux qui doivent témoigner d'une déontologie professionnelle avérée ; l'inscription dans la dynamique d'amélioration de la communication au sein du ministère en recourant aux outils et techniques



Marie Thérèse Loemba lors de l'atelier de restitution des travaux de la conférence

appropriés de communication «positive» efficace ; l'inscription dans la dynamique d'esprit d'équipe qui devra contribuer à faire émerger une culture d'entreprise de «champions de la performance», a rappelé Marie Thérèse Loemba.

Les deux directrices ont instruit les participants sur la gestion des catastrophes, au respect de la hiérarchie, du circuit administratif des documents au sein du ministère et des valeurs partagées des travailleurs sociaux. Des documents de la conférence ont été remis aux responsables des CAS qui ont été appelés, par ailleurs, à relayer les informations reçues et à respecter les engagements.

Marie Thérèse Loemba a appelé les travailleurs sociaux à l'amélioration de la performance du ministère des Affaires sociales pour faire face aux défis sociaux. « Nous appelons les travailleurs sociaux à mettre en pratique les recommandations et à lutter contre les antivaleurs, cheval de bataille du président de la République. Le courrier doit suivre la voie hiérarchique. Nous devons travailler en équipe avec les autres directions du ministère à Pointe-Noire et au Kouilou », a-t-elle insisté.

Pour se rendre compte de la vulgarisation et du respect effectif des engagements, cette dernière prévoit des descentes dans les différentes Circonscriptions d'actions sociales de la ville de Pointe-Noire.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## TAEKWONDO

## La ligue départementale a tenu sa session extraordinaire

Les travaux de la session extraordinaire de la ligue départementale de Taekwondo de la ville océane se sont tenus dimanche 16 avril dans un hôtel de la place en présence de Joseph Biangou Ndinga et d'Ermes Wilfried Malanda respectivement directeur départemental des sports à Pointe-Noire et président de la ligue départementale de taekwondo, ceinture noire cinquième dan accompagnés d'autres membres de cette ligue et des invités.

Au cours de cette session, huit nouveaux membres ont fait leur entrée dans le bureau exécutif départemental de taekwondo de la ville océane. Il s'agit de Paul Kimbangu, Borh Ntounou, José Barathely, Claudel Bassandza, Berolih Kiyindou, Tchicaya J. Felix, Nguié Rolf et Focheping Djocko. Ces assises ont été aussi marquées par l'élévation de Victor Foudi en qualité de président d'honneur de la ligue départementale de Taekwondo de Pointe-Noire. S'exprimant sur ce choix, Ermes Wilfried Malanda a expliqué que celui-ci a tenu compte de l'implication personnelle et l'importance que Victor Foudi accorde aux activités sportives en général et à la pratique du taekwondo en particulier à Pointe-Noire.

Le président de la ligue départementale de taekwondo a profité de ces retrouvailles pour rappeler le programme officiel des activités de Taekwondo de sa ligue notamment la grande démonstration pour la vulgarisation de cette discipline sur la place publique, l'organisation d'un open international grand prix de maître Cissé Hamed, le stage de se-



Tribune officielle des travaux de la session

courisme, la formation des instructeurs des clubs, l'organisation du championnat départemental, la validation des ceintures rouges, le stage des arbitres.

Pour sa part, Joseph Biangou Ndinga a rappelé que toute structure responsable est jugée à partir de la capacité de ses animateurs à travailler en synergie, à se retrouver périodiquement, à réfléchir sur l'avenir probant de la structure et ce, conformément aux règles et lois qui la régissent, d'une part et aux objectifs qu'elles s'assignent, d'autre part.

« Votre ligue qui tient un conseil aujourd'hui, en réalité affûte les armes pour une bonne continuation de la gestion du taekwondo départemental. C'est pourquoi, elle doit sortir pleinement reconfortée à la fin des présentes assises, au regard des maux qui minent ce sport depuis la fédération jusqu'aux différentes ligues du Congo sans oublier la grandeur des défis et l'immensité des objectifs qui pointent à l'horizon. Le

sport est une manière d'être et de vivre et le taekwondo est d'abord et avant tout une famille. En dépit des divergences que vous pouvez avoir sur le plan de la méthode, je vous exhorte tous à regarder le sens et l'honneur et de fair-play afin de sauvegarder et soutenir cette discipline chère pour notre département, le taekwondo est un et indivisible », a-t-il déclaré. Notons que quelques symboles du commandement ont été remis au président d'honneur de taekwondo, à savoir, le fanion, l'écusson et une statuette représentant un sportif exerçant un Yop Tsiagui (coup de pied latéral)

Séverin Ibara

## CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

## Nico-Nicoyé et AS Cheminots jouent ce jeudi leurs derniers matches de la phase aller

Nico-Nicoyé/ Diable-noirs, AS Cheminots /AC Léopards, sont les affiches des matches remis de la phase aller du Championnat national de football prévu le 20 avril au Complexe sportif de Pointe-Noire.

Les deux rencontres retardées de la phase aller sont très attendues par lesdits clubs qui espèrent améliorer leur classement à la fin de la mi-saison.

Soulignons que, les clubs ponténégrins Nico-Nicoyé et AS Cheminots figurent au milieu du classement provisoire. Diables-noirs est quant à lui 16e alors que, l'AC Léopards, champion en titre et 4<sup>e</sup> tentera d'arracher les trois points après son élimination au tour de cadrage de la Coupe de la Confédération pour bouleverser la tête du classement dominé par Cara.

Charlem Léa Legnoki

## ERRATUM

Dans notre publication du mardi 18 avril 2017, il s'est glissé à la page 15, une erreur sur le nom du président du Conseil départemental du Kouilou. Ainsi, au lieu de: Martin Raymond Bongo Mavoungou, lire: Raymond Bongo Mavoungou

## JIU JITSU

Me Kiss Moukala élevé au rang de 7<sup>e</sup> dan

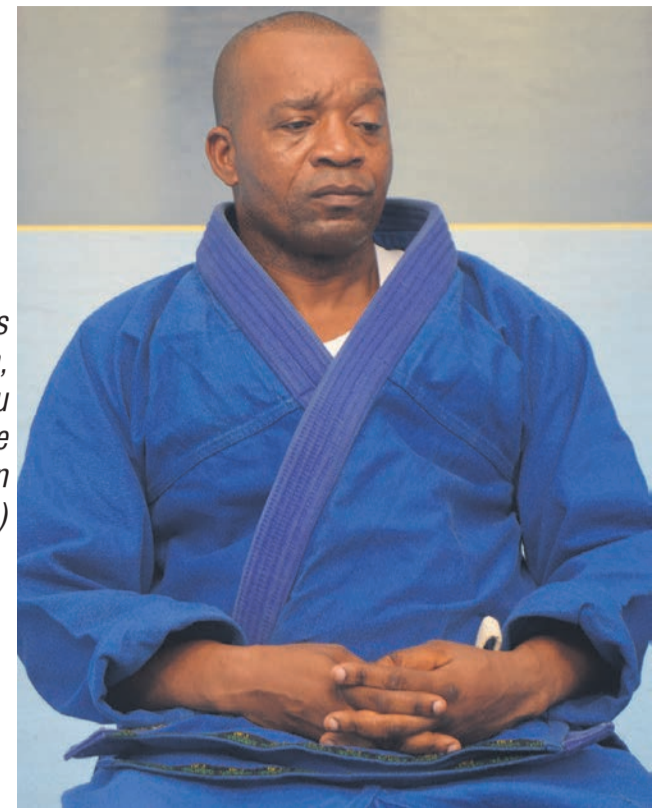
La Fédération congolaise de Jiu-Jitsu et Self-défense (Fécojiu-Self) a honoré Me Kiss Moukala pour tout ce qu'il a fait pour le développement de cette discipline dans le pays. L'heureux récipiendaire est désormais ceinture noire 7<sup>e</sup> dan.

Pourtant, ce n'est pas le grade qui importe à celui-ci. « L'élévation au rang de 7<sup>e</sup> dan n'a pas trop d'impact. Ce qui est essentiel c'est de faire en sorte que la Fédération congolaise de Jiu-jitsu pour s'affirmer positivement, que la pratique de la discipline se développe davantage pour des grandes victoires à l'avenir », a-t-il fait savoir.

Me Kiss Moukala a néanmoins reconnu que le rang de 7<sup>e</sup> dan qui est attribué, à juste titre, est une forme de reconnaissance pour le combat qu'il a mené dans la pratique du

Jiu-Jitsu au Congo. Ce n'est ni par hasard ni par complaisance, selon lui. Par le passé, en effet, il a été président de l'Union congolaise de Jiu-Jitsu. Il a œuvré pour le développement de la discipline tout comme sa visibilité au plan international. Seulement, avant l'assemblée générale ayant permis l'Union congolaise de Jiu-Jitsu de devenir Fédération, il a été victime d'un complot qui l'a empêché d'être candidat alors qu'il n'avait pas l'intention de briguer la présidence de la fédération. Aujourd'hui, les choses semblent entrer dans l'ordre. Le développement de la discipline est souhaité tant par les dirigeants que les athlètes eux-mêmes.

Rominique Nerplat Makaya



Me Kiss Moukala, élevé au grade de 7<sup>e</sup> dan (DR)

## DICTABRAZZA

## Onze établissements scolaires ont pris part au concours d'orthographe

La cérémonie de proclamation des résultats et de remise des prix de ce concours, débuté en janvier 2016, a eu lieu le 19 avril 2017 à l'Institut français du Congo.

Organisé par le lycée Saint exupéry en collaboration avec l'Ambassade de France, le concours dictabrazza est soutenu par l'Organisation internationale de la francophonie(OIF). Plusieurs mots ont été introduits à la dictée cette année par la Semaine de la langue française et de la francophonie. Il s'agit en lingala des mots comme : Moninga, kobenga, en anglais tchat, forum et en français : canular, fureteur, favori, émoticône, pirate, avatar, héberger, nomade, nuage, telesnober. Ces mots, soulignés-t-on sont liés au numérique et à internet et les élèves candidats avaient la contrainte de bien les écrire.

Onze établissements scolaires ont participé à ce concours notamment, huit lycées et trois collèges. Les meilleurs élèves de chaque établissement pour la classe de troisième sont : Samba Gloire (CEG trois glorieuses), Moukoko kissangou Océane (Dom Helder Camara), Gatsono Ioana (Saint Exupéry).

Meilleurs élèves de chaque établissement pour la classe de seconde : NDe Moutinou Alphanelle (lycée Chaminade), Malonga Grâce (lycée Nganga Lingolo), Mouassiposo Axelle (Delta Bambino), Passhial Tardif ( E.M.P général Leclerc), Kouba Théolia (lycée Savorgnon de Brazza A), Ngassaki Roslie Maryse (lycée Thomas Sankara A), Heger Elenga Divin (lycée de la révolution), Bouesso Aelia (Saint exupéry).

Trois meilleurs élèves de l'édition dictabrazza 2017 ont également obtenu des prix. Il s'agit de : Bouesso Aelia (premier prix), Manga Frédérique (deuxième prix), Ziessel Emma (deuxième prix exæquo), Ossebi Yoan (troisième prix). Ces élèves sont de l'école Saint exupéry, dont le lycée est sorti premier.

Quelques enseignants et le comité d'organisation de dictabrazza ont été également primés.

avez compris que l'orthographe n'est pas un enfant mal aimé de la langue française. Dictabrazza a remis l'orthographe à l'hon-



L'ambassadeur de France remettant le prix à l'une des lauréates (DR)

L'une des organisatrices du concours d'orthographe dictabrazza, Diagne s'est dit satisfaite de ces résultats. « Cette année nous avions eu un nombre très important des participants, 416 inscrits, c'est un record impressionnant. En 2015, la participation était à 160 élèves tout établissement confondu. Là on a triplé le taux de participation. Les élèves se sont appropriés le dispositif et ils participent volontiers », a-t-elle dit.

S'adressant aux élèves, le proviseur du lycée Saint Exupéry, Bernard Petit, pense que « la langue française est le passeport de la réussite à condition que vous la maîtrisiez et vous sachiez de s'en approprier. Sachez que sans normes, règles, il sera difficile de communiquer et de se comprendre. Vous

neur on y ajoutant la composante culturelle indispensable ». Bernard Petit a par ailleurs remercié les élèves et enseignants qui ont participé à ce concours. Encourageant les élèves, l'ambassadeur de France, Bertrand Cochery les a exhortés à la maîtrise de la langue française qui est selon lui, une langue d'avenir. Il les a en outre invités à continuer à fréquenter cette langue, à chercher à comprendre les jeux des mots pour en connaître les secrets.

Signalons que la dictée 2017 a été proposée par les lycées Chaminade et Saint Exupéry, tandis que deux clubs du lycée Saint Exupéry, avec l'appui des comédiens des ateliers Sahn ont animé la cérémonie. Le concours Dictabrazza s'organise chaque année.

Rosalie Bindika

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

CFA 2, 22<sup>e</sup> journée

## Groupe A

Non retenu en équipe première, Fodé Doré n'a pas joué avec la réserve d'Angers, tenue en échec par Sablé (0-0).

La réserve de Laval s'incline à La Flèche (0-1). Chris Malonga, remplaçant avec l'équipe première vendredi, Yven Moyo et Davel Mayela étaient tous trois titulaires : le premier a été remplacé à la 71<sup>e</sup> (et averti à la 70<sup>e</sup>) et Davel Mayela, buteur à la 74<sup>e</sup>, porte son total à 13 réalisations, cette saison.

## Groupe B

Malgré la titularisation de Durel Avounou et d'Exaucé Ngassaki, la réserve de Caen s'incline à domicile face à son homologue de Tours (-3). Dans les rangs tourangeaux, le jeune Fulgency Kimbembé, 18 ans, a été remplacé à la 55<sup>e</sup>. Blois l'emporte sur le terrain du Maccabi Paris (3-0), sans Hermann Mongomba, retenu par des obligations professionnelles, mais avec Tony Nganga, entré à la 70<sup>e</sup>.

## Groupe C

Saint-Quentin et Ailly-sur-Somme se séparent sur un score nul. Arrivé à Saint-Quentin en janvier, Dorian N'Goma était titulaire face à ses anciens coéquipiers. Dans les rangs picards, Yann Kombo et Garcia Ikouma étaient tous deux titulaires.

Remplaçants, Yoann Nkouka et Pierre-Ange Omombé sont entrés aux 78<sup>e</sup> et 83<sup>e</sup> minutes, lors du succès de la réserve du Paris FC à Saint-Ouen-l'Aumône (3-0).

Yves Owomat et Beauvais sont tenus en échec par Senlis dans le derby de l'Oise (0-0).

## Groupe D

Sans Ryan Bidounga, blessé (claquage) et Mons Bassouamina, la réserve de Nancy est sèchement battue sur le terrain de Haguenau (0-3). Remplaçant, Yann Mabella est entré à la 74<sup>e</sup>.

## Groupe E

Cissé Bassouamba est entré à la 89<sup>e</sup>, lors de la victoire de Sébart-Moissy face à Noisy-le-Sec (2-0).

Sainte-Geneviève et Dolan Bahamboula font match nul chez la réserve de Créteil (2-2). La réserve de Dijon de Dylan Bahamboula fait match nul à Pontarlier (0-0).

## Groupe F

Malgré la réduction du score de Thernand Bakouboula à la 85<sup>e</sup>, Bourgoin-Jallieu coule à domicile face à l'Avenir Foot Lorèze (1-5). Longtemps blessé cette saison, l'ancien Grenoblois totalise 3 buts en 9 matchs joués.

## Groupe H

Kévin Mondziaou Zinga est entré à la 87<sup>e</sup>, lors de la victoire de la réserve de Bordeaux sur celle de Niort (1-0).

Le FC Balma d'Archi Fataki fait match nul sur le terrain de la réserve de Toulouse (0-0).

Sans Ted Lavie, Bayonne fait match nul à Cozes (0-0).

Expulsé lors de la 21<sup>e</sup> journée, Lys Mouithys était suspendu lors du succès d'Angoulême aux Herbiers (3-1).

Camille Delourme